

Essences spéciales

Fiche toxicologique synthétique n° 96 - Edition 1999

Pour plus d'information se référer à la fiche toxicologique complète.

Nom	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro index	Synonymes
Essences spéciales	64742-49-0	265-151-9	649-328-00-1	Naphta léger (pétrole), hydrotraité, Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas
Essences spéciales	64742-73-0	265-178-6	649-329-00-7	Naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré, Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas



NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION BAS (*)

Danger

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.
265-151-9

Propriétés physiques

Nom Substance	Pression de vapeur	Point d'éclair
Essences A	60 kPa à 38 °C	< 18 °C (en coupelle fermée)
Essences B	32 kPa à 38 °C	< 0 °C (en coupelle fermée)
Essences C	30,7 kPa à 38 °C	< 18 °C (en coupelle fermée)
Essences E	3,5 kPa à 20 °C 6 kPa à 38 °C	< 0 °C (en coupelle fermée)
Essences F	2,9 kPa à 20 °C 7,2 kPa à 38 °C 15,1 kPa à 55 °C	2 - 9 °C (en coupelle fermée)
Essences G	66,7 kPa à 38 °C	< 0 °C (en coupelle fermée)
Essences H	71,3 kPa à 38 °C	< 0 °C (en coupelle fermée)

Méthodes de détection et de détermination dans l'air

Echantillonnage de l'air à analyser sur tube de charbon actif et prélèvement du mélange pétrolier à l'origine de la pollution, désorption par le disulfure de carbone, analyse par chromatographie en phase gazeuse ; quantification globale par étalonnage externe du mélange présent sur le tube.

La quantification de composés définis ayant leur propre valeur limite (*n*-hexane notamment) peut se faire par étalonnage interne sur le même tube de prélèvement.

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) dans l'air des lieux de travail ont été établies pour les essences spéciales.

Substance	PAYS	VME (mg/m ³)	VLCT (mg/m ³)
Hydrocarbures en C6-C12 (tous hydrocarbures confondus, y compris benzéniques)	France	1000 (1)	1500

Hydrocarbures benzéniques

France

150

-

Pathologie - Toxicologie

Toxicocinétique - Métabolisme

Les hydrocarbures aliphatiques ou alicycliques sont absorbés par voies orale, inhalatoire et cutanée. Une partie des hydrocarbures benzéniques absorbés est éliminée dans l'air exhalé. Le reste est rapidement hydroxylé dans le foie, puis excrété dans les urines.

Toxicité expérimentale

Toxicité aiguë

Les hydrocarbures non aromatiques sont peu toxiques en exposition aiguë, leur cible principale est le système nerveux central. Les hydrocarbures aromatiques agissent sur le système nerveux central et sur le système hématopoïétique. Ils induisent une sensibilisation cardiaque. Ils sont irritants cutanéomuqueux. Après ingestion, une aspiration dans les poumons est possible, à l'origine de lésions pulmonaires sévères.

Toxicité subchronique, chronique

En exposition chronique, à côté d'un effet sur le système nerveux central et la peau, apparaissent des effets spécifiques à certains hydrocarbures.

Effets génotoxiques

Les tests réalisés in vitro et in vivo pour les hydrocarbures (en dehors du benzène) se sont révélés négatifs.

Effets sur la reproduction

Les quelques résultats publiés sont en général négatifs, même à des concentrations toxiques pour la mère (sauf pour le toluène et le xylène).

Toxicité sur l'Homme

La toxicité aiguë des essences spéciales est commune à celle d'autres hydrocarbures pétroliers liquides : ils sont irritants (cutané, oculaire, digestif) et déprimeurs du système nerveux central. Leur toxicité à terme, est modérée. Elles sont à l'origine d'effets communs à d'autres solvants et d'une toxicité spécifique de certains de leurs composants. Des signes d'irritation cutanée, oculaire et/ou respiratoire ont été décrits ainsi que des effets neurologiques centraux, partiellement réversibles à l'arrêt de l'exposition.

Recommandations

Au point vue technique

Stockage

- Stocker les essences spéciales dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri des rayonnements solaires et de toute source de chaleur ou d'ignition (flammes, étincelles...) et à l'écart des produits oxydants, des bases et des acides forts. Le sol des locaux sera incombustible, imperméable et formera cuvette de rétention, afin qu'en cas de déversement accidentel le liquide ne puisse se répandre au-dehors.
- Fermer soigneusement les récipients et les étiqueter correctement. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement des emballages.

Manipulation

- Éviter l'inhalation de vapeurs. Effectuer en appareil clos toute opération industrielle qui s'y prête. Prévoir une aspiration des vapeurs à leur source d'émission ainsi qu'une ventilation générale des locaux. Prévoir également des appareils de protection respiratoire pour certains travaux de courte durée, à caractère exceptionnel ou pour des interventions d'urgence.
- Éviter le contact du produit avec la peau et les yeux. Mettre à la disposition du personnel des vêtements de protection, des gants et des lunettes de sécurité. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après chaque usage.
- En cas de fuite ou de déversement accidentel, récupérer immédiatement le produit après l'avoir recouvert de matériau absorbant inerte (sable, terre). Laver ensuite à grande eau la surface ayant été souillée. Si le déversement est important, supprimer toute source potentielle d'ignition, aérer la zone, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection approprié.

Conduite médicale à tenir

- Des recommandations médicales spécifiques existent concernant certains organes cibles, la fertilité, la femme enceinte et/ou allaitante.
- Lors d'accidents aigus, demander dans tous les cas l'avis d'un médecin ou du centre antipoison régional ou des services de secours médicalisés d'urgence.
- En cas de contact cutané et/ou de projection oculaire, laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Si la contamination est étendue ou prolongée et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, consulter un médecin. S'il apparaît des signes d'irritation oculaire ou une gêne visuelle, consulter impérativement un ophtalmologiste.

- En cas d'injection sous-cutanée, consulter un chirurgien dans tous les cas.
- En cas d'inhalation massive, retirer le sujet de la zone polluée après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour les sauveteurs.
- En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements et ne pas faire ingérer de lait ou de matières grasses ; après avis médical, on pourra faire absorber du charbon activé.
- Dans les deux cas précédents, placer la victime en position latérale de sécurité si elle est inconsciente et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation. Même si l'état initial est satisfaisant, la faire transférer en milieu hospitalier si besoin par ambulance médicalisée pour bilan des lésions (radiographie de thorax), surveillance et traitement symptomatique si nécessaire.